

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Médiation : Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à : Sas Médiation Solution - 222 chemin de la bergerie - 01800 Saint Jean de Nioist - Tel. 04 82 53 93 06
- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr
- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisie utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- Tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)

Commande : Le fait de passer commande implique l'adhésion sans réserves de l'acheteur aux présentes conditions générales. Toutes autres conditions ne peuvent prévaloir contre elles. La vente est définie après validation du règlement et confirmation de commande envoyée au client.

Réserve de propriété : Le vendeur se réserve expressément la propriété des produits livrés jusqu'à l'encaissement définitif et intégral du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires.

Paiement : Le paiement des marchandises s'effectue dans les conditions contractuelles qui sont choisies lors de l'achat.

Le présent contrat de vente est résilié de plein droit si l'organisme prêteur ne notifie pas l'attribution du crédit dans les conditions et délais prévus par l'article L318-40 du Code de la Consommation ou si l'emprunteur exerce son droit de rétractation dans les délais qui lui sont impartis.

Les transactions sont sécurisées. Les informations bancaires ne sont jamais conservées par le vendeur.

Livraison : Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le client. Les délais sont indiqués à titre indicatif et peuvent varier selon la destination et le transporteur. Le Client reçoit un numéro de suivi dès l'expédition de sa commande. Un retard raisonnable ne peut donner lieu à indemnisation. Le Client doit vérifier l'état du colis à réception et signaler toute anomalie. Pour plus de détail, veuillez consulter notre politique d'expédition.

Garantie : Le séparateur de particules Rainbow est garanti contre tout vice de fabrication pendant quatre ans à compter de la livraison, exception faite du moteur et du contrôleur qui sont garantis dix ans. Aucune garantie ne s'applique aux appareils dont le numéro de série et le numéro d'identification ont disparu ou qui ont subi des chocs anormaux ou qui ont été réparés par des tiers. La garantie ne s'applique pas non plus en cas de variation électrique accidentelle ou si l'appareil a été utilisé ou endommagé par un usage anormal comme l'absence d'eau requise ou du non nettoyage de la turbine, etc... Sauf accord contraire, il appartient à l'acheteur de retourner les produits défectueux au vendeur, à ses frais avancés et sur entente préalable, pour constatation et réparation des défauts.

Garantie donnée par : Rexas, Rainbow INC., 3221 W. Big Beaver Road, Troy, Michigan 48084, U.S.A.

Point de garantie France : Horn France, 22 rue des Tulipes, 67240 Gries,
Tél. : 03 88 72 18 88
Email : contact@rainbow-horn.fr

II. EXTRAIT DU CODE DE LA CONSOMMATION

(Livre 1er, titre II, Chapitre 1er, Section III)

Art. L221-18 : Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Art L221-23 : Le consommateur renvoie ou restitue les biens au professionnel ou à une personne désignée par ce dernier, sans retard excessif et, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L. 221-21, à moins que le professionnel ne propose de récupérer lui-même ces biens.

Le consommateur ne supporte que les coûts directs de renvoi des biens, sauf si le professionnel accepte de les prendre à sa charge ou s'il a omis d'informer le consommateur que ces coûts sont à sa charge. Néanmoins, pour les contrats conclus hors établissement, lorsque les biens sont livrés au domicile du consommateur au moment de la conclusion du contrat, le professionnel récupère les biens à ses frais s'ils ne peuvent pas être renvoyés normalement par voie postale en raison de leur nature.

La responsabilité du consommateur ne peut être engagée qu'en cas de dépréciation des biens résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ces biens, sous réserve que le professionnel ait informé le consommateur de son droit de rétractation, conformément au 7° de l'article L. 221-5.

Art L221-24 : Lorsque le droit de rétractation est exercé, le professionnel rembourse le consommateur de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter.

Pour les contrats de vente de biens, à moins qu'il ne propose de récupérer lui-même les biens, le professionnel peut différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le consommateur ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le professionnel effectue ce remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur pour la transaction initiale, sauf accord exprès du consommateur pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionne pas de frais pour le consommateur.

Le professionnel n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le professionnel.

Restitution : Le produit doit être retourné neuf, en parfait état et accompagné de tous les accessoires éventuels, dans son emballage d'origine à l'adresse suivante: HORN SARL, 22 rue des Tulipes, 67 240 GRIES. Les frais de retours sont à la charge du client. Tout retour effectué sans respect de ces conditions pourra être refusé. Les frais de livraison initiaux ne sont pas remboursés.

III. Mention relative au CNIL

« Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, certaines de vos réponses sont obligatoires (par ex : nom, adresse, tél), en cas de non-réponse nous ne pourrions traiter votre demande. D'autres réponses sont facultatives (par ex : âge, sexe, activité, situation familiale). Vos réponses sont uniquement réservées aux fichiers des établissements désignés ci-dessus. Elles pourront toutefois être communiquées aux tiers autorisés mentionnés sur la déclaration faite à la CNIL. Vous bénéficierez d'un droit d'accès à ces informations dans les conditions prévues au chapitre V de la loi précitée, ainsi que d'un droit de rectification en cas d'erreur des données vous concernant.

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par HORN INVEST SARL.

Nous traitons des informations personnelles spécifiques pour vous fournir les produits et services que vous souhaitez recevoir.

Vos données sont utilisées pour le traitement et le suivi de votre commande, le SAV, la gestion marketing et la relation client.

Les données collectées pourront être transmises à des prestataires de HORN SARL aux fins de traitement des commandes et SAV, ainsi qu'aux fins de gestion de la relation client et de prospection commerciale.

Nous conservons vos données à caractère personnel uniquement aussi longtemps que nécessaire afin d'atteindre les finalités du traitement de données.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

SOCIETE HORN INVEST : 12, rue d'Olima, 88000 Epinal, par téléphone : 03 88 72 18 88, par mail : contact@rainbow-horn.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.